

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Stationnement de véhicules rénovés sur la commune principale de l'AIOT 13 Rue Montaigne 62670 Mazingarbe.

La référence de votre dossier est A-3-A9E8DHJDR et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 17/03/2023 à 16h03 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Autres modes d'exploitation

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **83826837300035**

Organisme : **INSTALLATIONS CLASSEES ET ENVIRONNEMENT CONSEIL**

Nom : **BRETAULT**

Prénom : **Alexandre**

Fonction : **Chargé de mission**

Personne morale

N° SIRET **52996961000045**

Raison sociale **ROTALYS**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

3 RUE DU PONT DES HALLES

94150 Rungis

94150 RUNGIS

Signataire

Nom : **LEMOND**

Prénom : **Laurent**

Qualité : **Directeur général**

Référent

Nom : **QUEUCHE**

Prénom : **Anne-Claire**

Fonction : **Responsable QSE**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Stationnement de véhicules rénovés**

Description des activités :

Le groupe 2L Logistics par l'intermédiaire de sa filiale ROTALYS souhaite implanter un atelier de préparation et une plateforme de stationnement de véhicules rénovés à Mazingarbe (62 670) dans l'extension de la ZAC du Champ Caudron, l'emprise du terrain est de 75 638 m². Le site servira de zone de stockage tampon pour le centre de rénovation de véhicules d'occasion (CRVO) de Lens. Les véhicules rénovés arriveront par camions pourront être lavés, inspectés, préparés esthétiquement, pris en photos et stationnés avant d'être réexpédiés en camions vers les concessionnaires ou les garages pour les revendre. Le site disposera notamment d'une station-service avec un réservoir de 50 m³ pour le carburant des poids-lourds (le carburant présent est un biocarburant le Pur Xtl), un réservoir de 30 m³ pour l'AdBlue et un réservoir de 5 m³ d'essence pour faire l'appoint du réservoir des véhicules rénovés. Cette station-service ne sera pas ouverte au public, servira uniquement pour les poids-lourds ou les véhicules rénovés et disposera d'une réserve incendie de 240 m³ (bâche souple) et d'un emplacement pompier à moins de 100 m.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse 13 Rue Montaigne 62670 Mazingarbe

X : 682449

Y : 7040582

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

[Autres modifications](#)

Autres modifications apportées à l'installation

Pour la partie Dispositions en cas de sinistre, la déclaration initiale indiquait "Le site disposera d'une réserve incendie de 120 m³ qui sera positionnée à moins de 100 m de la station-service. Cette bâche souple disposera également d'un emplacement pompier à moins de 5 m pour stationner un engin pompier et sera positionnée sur la partie sud du terrain à côté du parking personnel /clients.". Le site disposera en réalité d'une réserve incendie de 240 m³ à moins de 100 m de la station-service, positionnée au même endroit que pour la déclaration initiale, et celle-ci disposera de 2 emplacements pompiers situés à moins de 5 m de la réserve.

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Mandat de dépôt signé.pdf